

PLAN LOCAL D'URBANISME

# P.L.U.

PREMIERE REVISION

TROISIEME MODIFICATION SIMPLIFIEE

**4.1**

REGLEMENT :  
 PARTIE GRAPHIQUE

Echelle : 1/15 000

bureau associé : atelier de PRIEURÉ  
 tél. : 05-61-13-46-44 fax : 05-17-47-54-72  
 e-Mail : Adre.Entrepreneur@wanadoo.fr

**ADRET**

bureau d'études  
 26, rue de Chaussas 31 200 Toulouse

- limite de zone
- espace boisé classé
- espace boisé classé linéaire (haies)
- emplacement réservé avec n° de référence
- zone affectée par le bruit des voies classées bruyantes (arrêté préfectoral du 26/07/2000)
- zone inondable (d'après le P.P.R. de Lagardelle)
- complément de la zone inondable selon la cartographie informative de la DIREN
- accès obligatoire







